

Kopie ging an die Handelsabteilung.

3749

le 9 août 1948.

VII-A-19, XVI-B-5

S/DV

Monsieur le Ministre,

A la fin de la semaine dernière, vous avez bien voulu me faire connaître par la voie la plus rapide votre manière de voir quant à l'affaire Vițianu et à ses répercussions directes ou indirectes. Vous m'informiez que d'une manière générale vous aimeriez faire comprendre au gouvernement roumain qu'il n'est nullement de votre intention de grossir cette affaire. Je pense que ce message est bien plus destiné à votre représentant en Roumanie pour lui indiquer que vous ne sauriez vous rallier à une politique plus énergique comme je la préconisais; soit ! Je vous rappelle seulement qu'il ne s'agit pas exclusivement de l'arrestation Vițianu, mais de ses répercussions sur la colonie suisse de Roumanie, dont un membre a été expulsé et un autre traîné d'une manière humiliante devant les tribunaux, traité comme bagnard avec les cheveux rasés et vêtu de vieux habits qu'on lui avait imposés. Il est vrai que M. Broger a été acquitté samedi matin, mais cela ne change rien au fait que sa mise en accusation était arbitraire sur la base d'une disposition de la loi de nationalisation pour un fait intervenu en octobre dernier déjà. Si donc l'on est décidé à ne pas réagir sauf en maintenant l'arrestation Vițianu, je ne comprends pas très bien la dernière phrase de votre communiqué du lundi 2 août, annonçant que l'on examinait la situation en vue de prendre les mesures qui s'imposaient.

A la Division des Affaires politiques
du Département Politique fédéral,

B e r n e .



La question de la fermeture des Consulats est traitée dans une lettre séparée; elle n'est d'ailleurs qu'indirectement en relation avec l'affaire Vițianu.

Enfin, vous m'informez ne pas pouvoir accepter que le gouvernement roumain se dérobe à son obligation d'envoyer une délégation économique à Berne avant le 15 août. Si sa réponse à ce sujet n'était pas satisfaisante, vous envisagez de me rappeler à Berne pour rapport. Je comprends fort bien que la Division du commerce ne s'accommode pas, en ce qui la concerne, de la mauvaise foi et de la malhonnêteté des Roumains qui consistent à profiter du cas Vițianu pour ne pas envoyer une délégation économique à Berne. Cette issue était prévisible, même sans cas Vițianu, car la reconnaissance de dettes en vieux lei et leur transfert créera un précédent pour les autorités roumaines qu'elles aimeraient évidemment, dans la mesure du possible, éviter. Je pense personnellement que même sans cas Vițianu nous aurions eu toute la peine du monde à convaincre le gouvernement roumain de venir négocier à Berne; je pense aussi que, même si l'on arrivait à un accord en la matière, nous rencontrerons des difficultés énormes pour son application pratique.

Quoi qu'il en soit, je comprends fort bien l'attitude de la Division du commerce. Cependant, comparé à la gravité des calomnies et injures proférées par le gouvernement roumain et son acolyte, la presse, contre le gouvernement suisse et comparé aux faits très sérieux de la non-reconnaissance de traités internationaux par le gouvernement roumain, il me semble que de lier mon rappel pour rapport avec le refus d'envoyer une délégation économique, est pour le moins un peu extraordinaire. J'ignore si, comme on pourrait en déduire, des termes de votre télégramme, ce rappel doit faire l'objet d'un communiqué dans la presse. Je ne le pense pas si je prends en considération votre attitude réservée dans le cas Vițianu. Si, cependant, tel devait quand-même être votre intention

comme je dois en inférer du texte de votre communication, j'aimerais vous mettre, d'ores et déjà, en garde contre un pareil projet. En effet, que l'on puisse songer à mon rappel pour rapport en présence des insultes lancées par le gouvernement roumain contre le nôtre et en faire l'objet d'un communiqué officiel, cela semble assez normal, mais je ne peux, avec la meilleure volonté du monde, pas considérer le refus de l'envoi d'une délégation comme assez grave pour y lier une communication sur mon rappel. D'ailleurs, je ne pense pas que vous vous fassiez la moindre illusion sur l'impression que cela ferait sur les autorités roumaines. Il leur est parfaitement indifférent si des Etats étrangers sont représentés ou pas à Bucarest et, dans l'affirmative, s'ils le sont par des Ministres ou des Chargé d'Affaires. Ce qu'ils veulent, comme les Russes d'ailleurs, c'est d'avoir la possibilité d'être représentés à l'étranger et plus particulièrement en Europe occidentale, et ils renonceraient volontiers à accueillir chez eux des représentations étrangères. Mon rappel ne ferait que les remplir de joie en pensant qu'ils avaient réussi à nous exaspérer. Mais comme je l'ai dit plus haut, en jugeant votre attitude précédente, je ne pense pas qu'il était de votre intention de donner une publicité quelconque à mon rappel éventuel pour rapport.

Si les autorités fédérales et partant la Division du commerce ont des raisons pour considérer comme inacceptable le refus de la part du gouvernement roumain d'envoyer une délégation économique à Berne, il y a un moyen très simple d'exercer une pression. J'ai déjà écrit à plusieurs reprises que la Roumanie avait un grand intérêt à maintenir ses relations économiques et financières avec la Suisse; je vous ai écrit par le dernier courrier la situation ridicule qui découlait du fait qu'en raison d'instructions du Ministère des affaires étrangères, l'économie roumaine ne pouvait pas entrer en possession des colorants suisses, dont elle avait un si grand besoin. Rien de plus simple donc que de bloquer tempo-

rairement l'exportation de Suisse en Roumanie. Je sais que l'on m'opposera une quantité d'observations et que l'opération comporte certains risques. Mais enfin ce n'est pas seulement dans l'art culinaire, mais dans tous les domaines de la vie et de l'activité humaine que l'on ne fait pas d'omelettes sans casser des oeufs. Si l'on tient à mener une vie tranquille selon l'adage "surtout pas d'histoires", il ne faut pas arrêter les Solvan Vițianu.

Je persiste donc à croire, malgré l'opinion qui semble apparemment prévaloir au Département, que le problème de nos relations avec la Roumanie doit être considéré dans son ensemble et qu'il n'est pas opportun d'en sortir l'une ou l'autre des questions qui en font partie. Nous risquons avec ce système de nous faire grignoter lentement et irons de cette manière d'une concession à l'autre. Il est aussi, à mon avis, superflu et même inopportun d'essayer de faire comprendre au gouvernement roumain que vous ne voulez pas grossir l'affaire Vițianu. J'ignore si M- Magheru est accessible à des subtilités de ce genre, mais je sais pertinemment que les fonctionnaires du Ministère roumain des affaires étrangères, avec lesquels j'ai à traiter, ne le sont pas. Engager une conversation de ce genre avec eux les incitera à croire que nous battons en retraite et je n'ai guère envie de m'attirer la réponse ^{que} si vraiment notre attitude est conciliante, nous n'avons qu'à le prouver en relâchant Vițianu. L'affaire de Fontenay-aux-Roses qui fera l'objet d'un autre rapport de ma part, vous prouve d'ailleurs que les autorités roumaines ne savent plus ce qu'elles font, ce qu'elles disent et réunissent une parfaite mauvaise foi avec une incompétence et une incapacité professionnelles incroyables.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

sig. Salis.